

BIBLIOGRAPHIE

Protection de l'enfance.

celle de la lutte contre la tuberculose, celle de la surveillance sanitaire dans les écoles, etc.

Suivent une série de mémoires sur des questions de première importance, entre autres sur les soins à la mère pendant la grossesse, sur les précautions à observer contre l'infection tuberculeuse chez les enfants, sur la question des déficiences dentaires et leur traitement chez l'enfant, sur sa santé mentale, enfin sur différentes questions sanitaires concernant l'âge scolaire.

L'on sait toute l'attention qui est donnée aux Etats-Unis aux questions d'hygiène infantile et d'éducation première. Il n'y a pas de doute que des associations telles que celle qui publie le rapport que nous avons sous les yeux ont une portée énorme pour un sain développement de la génération qui monte aujourd'hui à l'assaut d'une conception plus saine de la vie individuelle et sociale. Pussions-nous en suivre l'exemple en Europe où l'on commence seulement à se préoccuper un peu sérieusement, dans les milieux officiels en particulier, de la santé publique, intellectuelle et morale de l'enfant. D^r F. F.

Deuxième congrès international de la Protection de l'enfance, sous le haut patronage de LL. MM. le roi et la reine des Belges. Bruxelles 1921. Tome III. *Compte rendu sténographié des séances* publié par les soins du secrétariat général. — Bruxelles, impr. Office de publicité, [1921]. In-4, 684 p.

La *Revue internationale* de la Croix-Rouge a parlé, en son temps, du deuxième congrès international de la protection de l'enfance, tenu à Bruxelles en juillet 1921¹. A l'occasion de ce congrès, deux volumes in-4^o, contenant les rapports présentés avaient été distribués à tous les participants. Le compte rendu sténographié des séances constitue un troisième volume, qui vient d'être publié. Il complète heureusement la documentation relative à cette importante réunion.

Annual Report of the Sanitary Commissioner with the Government of India for 1919, with appendices and returns of sickness

¹ Voy. *Revue*, n^o du 15 août, 1921, p. 816.